

## **La culture bat la crise. Devenez ministre de la culture !**

Mise au concours pour les élections 2007

### **Nous recherchons le nouveau/la nouvelle ministre de la culture**

Le ministredelaculture.ch invite toutes les personnes domiciliées en Suisse à postuler pour ce poste, qui

- éprouvent le besoin de s'engager au niveau culturel,
- développent des idées pour l'avenir culturel de la Suisse,
- ont envie de participer aux discussions culturelles et politiques, et
- disposent d'expériences dans la création artistique.

Le/la ministre de la culture est à la tête du ministredelaculture.ch et dispose avec ce dernier d'un forum de communication virtuel efficace.

Les candidatures doivent être déposées en ligne à partir du 1er mai 2007 à l'adresse suivante : [www.ministeredelaculture.ch](http://www.ministeredelaculture.ch)

### **Les Exigences**

Nous recherchons une personnalité, qui

- s'engage dans le domaine culturel,
- développe des idées pour l'avenir culturel de la Suisse,
- a envie de participer aux discussions politico-culturelles,
- dispose d'expériences dans la création artistique,
- considère la "liberté de l'art" comme un bien de nature supérieure, et
- approuve une politique culturelle qui fonctionne bien.

Sont invités à poser leur candidature, les artistes, les mécènes, les intermédiaires, les consommatrices et consommateurs de culture.

## Les Conditions

Conditions préalables pour les candidates et les candidats, ou

- A) Posséder un domicile fixe en Suisse avec une adresse postale valable (pas de boîte postale)
- B) Pouvoir présenter un abonnement AG ou demi-tarif pour les chemins de fer suisse SBB/CFF.
- C) Âge minimum: 18 ans.

## Les Tâches

- Le/la ministre de la culture est élu(e) pour une durée de 2 ans
- Le/la ministre de la culture est à la tête du ministeredelaculture.ch et dispose avec ce dernier d'un forum de communication virtuel efficace
- Il/Elle endosse principalement des tâches idéalistes et représentatives qu'il/elle exécute en collaboration avec le ministeredelaculture.ch
- Il/Elle doit veiller à la mise en œuvre de la politique culturelle dans le quotidien politique
- Avec le ministeredelaculture.ch, il/elle dispose d'une plate-forme virtuelle qui permet de prendre position dans des débats culturels actuels et de présenter des initiatives individuelles
- Deux fois par an, le/la ministre de la culture invite à une retraite politico-culturelle afin de discuter des stratégies et des visions
- Le/la ministre de la culture est un(e) invité(e) et un(e) interlocuteur(-trice) que l'on reçoit avec plaisir à l'occasion de manifestations culturelles nationales importantes.

Le ministeredelaculture.ch s'engage dans de nouvelles voies. La « liberté de la culture », un principe ancré et garanti dans l'article 21 de la Constitution fédérale, a fourni l'impulsion à une nouvelle modalité d'élection pour le nouveau / la nouvelle ministre de la culture. Une première historique : une telle votation se déroule chez nous par voie démocratique directe sur Internet.

De cette manière, on obtient quotidiennement et sans déformation un aperçu dans la campagne électorale et dans les discussions politico-culturelles qui se déroulent dans ce cadre. La culture est une tâche qui n'a pas le temps d'attendre, mais qui se déroule partout et en permanence. C'est aussi sa liberté.

Le support virtuel ne doit cependant pas inciter à en tirer la mauvaise conclusion, que les candidats virtuels lancent ici des thèmes virtuels au centre du débat et mènent des discussions virtuelles. Depuis longtemps déjà, la virtualité et la réalité sont réunies et déploient ensemble leur effet. Par conséquent, les candidates et les candidats sont en chair et en os et véritables ; il s'ensuit donc des discussions sur de véritables et pressantes questions qui ont trait au quotidien de la vie culturelle. En se décidant à emprunter de nouveaux chemins, le ministeredelaculture.ch veut donner l'exemple. La direction d'un ministère de la culture est une affaire du plus haut intérêt public.

*Seit 2005 hat das Kulturministerium unter der Ägide der beiden Kulturminister Heinrich Gartentor und Dominik Riedo mit dazu beigetragen, dass sich zwischen Kultur und Politik ein fortlaufendes Gespräch etabliert. Darüber hinaus hat es mehrfach den Schweizer Kulturverbänden seine guten Dienste angeboten, um die Diskussion von kulturpolitischen Fragen anzuregen und Lösungen dafür zu finden.*